

Au cœur des enjeux de notre société



Réduire l'empreinte carbone

Tous les secteurs d'activités et les territoires ont l'objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'économie circulaire est un levier essentiel dans cette transition vers une économie bas-carbone.

Les entreprises de la FNADE contribuent à la décarbonation de l'industrie et des territoires avec la production de matières recyclées de qualité et d'énergie renouvelable et de récupération, sous forme de chaleur, de vapeur, d'électricité ou de gaz, venant se substituer aux énergies fossiles.



Créer des emplois au sein des territoires

Le projet de société, à mener collectivement pour atteindre les objectifs de protection de la planète, est aussi une ambition pour les hommes et les femmes qui y vivent. Salubrité, santé sont au cœur des défis que relèvent chaque jour les salariés de la chaîne de gestion des déchets. Ces métiers, essentiels à la vie, ne sont pas délocalisables. Ils s'exercent au cœur de nos villes, de nos entreprises, de nos territoires. Choisir de traiter nos déchets en France ou en Europe favorise la création d'emplois au sein des territoires.



Assurer l'indépendance industrielle

L'économie circulaire est aussi un formidable levier pour recouvrer une indépendance nationale en matières premières et en énergie. Il faut, pour cela, développer nos capacités à produire des matières issues du recyclage, prêtes à être intégrées dans les process de production de produits de consommation. Il s'agit aussi de soutenir l'incorporation des matières recyclées, en favorisant leur compétitivité face aux matières vierges et aux ressources fossiles dont les cours varient fortement.

Les entreprises de la FNADE interpellent sur la nécessité d'investir dans un outil industriel dimensionné et adapté aux enjeux de volume et de qualité. La production d'énergie à partir des déchets non recyclables s'inscrit en complément dans une logique de boucle courte.



Syndicat national des activités du déchet

SNAD Le SNAD rassemble toutes les activités liées à la propreté urbaine et à la gestion des déchets, de la collecte au traitement en passant par le tri et le recyclage, dans l'ensemble du territoire français. Il assure la gestion de la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet (CCNAD), dont relèvent plus de 52 000 salariés. Il a pour mission notamment de représenter et défendre les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et des autres professions, de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux problématiques liées à la sécurité des personnels, d'animer le dialogue social de branche, de promouvoir l'image et affirmer l'identité de la profession. Le périmètre des activités qu'il couvre en fait un acteur incontournable de la filière déchets.

Syndicat des fabricants de matériels pour la gestion des déchets

FAMAD Créé en 1982 par plusieurs industriels français, il rassemble les fabricants de matériels et d'équipements pour la gestion des déchets. Son domaine d'activité est de fournir aux collectivités locales ou à leurs opérateurs, des matériels, équipements et services associés, principalement pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, mais aussi pour la logistique et le traitement. Les fabricants œuvrent dans les domaines suivants : fabrication de bacs et conteneurs pour déchets ménagers ou d'activité économique incluant les compacteurs, équipements pour installations de collecte ou de transit, construction de bennes de collecte des déchets et autres véhicules de transport spécialisés, de balayeuses, balayeuses-aspiratrices, laveuses de voirie, construction d'équipements pour le tri et la valorisation.

Syndicat des bureaux d'études en énergie et environnement

SN2E Le SN2E rassemble des bureaux d'études spécialisés dans le domaine des déchets et de l'énergie. Il regroupe des compétences d'études, d'expertise, d'assistance, de conseils et d'ingénierie privée et indépendante au service des projets. Ce syndicat professionnel active des synergies entre les filières déchets et énergie pour contribuer à résoudre les défis environnementaux de demain : le recyclage, la valorisation organique et la méthanisation, la valorisation énergétique, la filière CSR (combustibles solides de récupération) en substitution de combustibles fossiles. Le SN2E contribue au sein de la fédération au développement de filières industrielles de valorisation des déchets, vertueuses et pérennes.

Syndicat national des concepteurs et constructeurs des industries du déchet et de l'environnement

SNIDE Le SNIDE réunit les principaux concepteurs-constructeurs-ensembliers d'installations de valorisation énergétique et de valorisation biologique (traitement thermique, méthanisation et compostage) et des prestataires délivrant des services ou équipements spécifiques au traitement des déchets. Le SNIDE contribue activement aux réflexions relatives à la valorisation énergétique en apportant une vision technique complémentaire.

Syndicat des professionnels du recyclage par valorisation agronomique

symprea Le SYPREA réunit les professionnels du retour au sol des produits organiques recyclés que ce soit à travers un processus de compostage, de méthanisation ou via les plans d'épandage. Il regroupe au niveau national les principaux spécialistes du recyclage agricole. Le SYPREA est un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics dans le cadre des évolutions réglementaires visant à conforter la valorisation agronomique des déchets organiques. Il est également très impliqué dans l'évolution des normes sur les matières fertilisantes. Ses actions ont permis de mieux évaluer les risques liés à l'utilisation agricole des boues et de développer une démarche de certification de services qui garantit la parfaite maîtrise de ce débouché. Le SYPREA travaille en étroite collaboration avec les différentes parties concernées par le retour au sol des déchets biodégradables tant au niveau national qu'europpéen.

Syndicat national du traitement et de la valorisation des déchets urbains

SVDU Le SVDU est le syndicat professionnel représentant les principaux opérateurs de la valorisation énergétique des déchets ménagers en France avec l'incinération. L'accent est mis sur la fiabilité, la robustesse et la bonne performance des procédés, et sur la protection de l'environnement : traitement des résidus (effluents, cendres, mâchefers, résidus d'épuration des fumées). Le SVDU a pour mission de représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics et ce, aux niveaux national et européen, mais également auprès des organismes professionnels. Les adhérents du SVDU assurent l'exploitation des installations de traitement des déchets, la gestion déléguée du service public du traitement des déchets ménagers et assimilés, la maîtrise d'ouvrage pour la création des centres de traitement, le montage financier des projets et les garanties contractuelles de débouchés pour l'énergie et les matériaux valorisables récupérés après l'incinération.

Union des professionnels de la dépollution des sites

upds L'UPDS est la chambre syndicale des professionnels de la dépollution des sites. Elle rassemble depuis 1992 des entreprises issues des deux métiers du secteur : les bureaux d'études spécialisés dans le diagnostic et la gestion des sites et sols pollués (collège ingénierie) ; les entreprises qui réalisent des chantiers de dépollution (collège travaux). L'UPDS propose des évolutions réglementaires et méthodologiques, fait progresser les savoir-faire en lien avec l'expérience de terrain de ses adhérents, facilite les échanges entre les professionnels, leurs clients, les institutionnels et l'administration. Les adhérents de l'UPDS accompagnent leurs clients du diagnostic de pollution jusqu'aux travaux de réhabilitation afin de leur proposer des solutions adaptées à la problématique de leurs sites.

Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets

Syved Créé en 1995, le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets rassemble les industriels de la transformation des déchets dangereux à travers des filières diversifiées de traitement, des moyens techniques et des expertises. Le SYVED assure la mise en sécurité des déchets dangereux au bénéfice de la santé publique et de l'environnement, et valorise ces déchets en énergie et en matières. Le Syved représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics et contribue activement aux évolutions réglementaires relatives aux déchets dangereux.



Fédération Nationale des Activités de Dépollution et de l'Environnement
33 rue de Naples - 75008 Paris
Tél. : 01 53 04 32 90 - fnade@fnade.com
www.fnade.org



Représenter l'ensemble de la filière déchets

Depuis 1937, la FNADE, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est la fédération représentative des acteurs de l'écologie industrielle.

La FNADE représente les 269 entreprises adhérentes aux 8 syndicats professionnels de la fédération. Elle rassemble des expertises sur toute la chaîne de valeur de la gestion des déchets : collecte, tri, recyclage, valorisation organique, valorisation énergétique, stockage, dépollution des sites et sols, nettoyage des espaces urbains. Pour tout type de déchets : déchets dangereux, non dangereux, boues, terres. Avec tout type d'acteurs spécialisés dans

la gestion des déchets : opérateurs, bureaux d'étude, fabricants de matériels de collecte, constructeurs d'usines de traitement de déchets, laboratoires accrédités et fournisseurs de solutions de mesure. Cela fait de la fédération un acteur incontournable dans les travaux collectifs menés avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile. La fédération apporte des expertises multiples et une dimension industrielle, indispensable pour mener à bien la transition écologique.

Elle représente la profession auprès des pouvoirs publics français et européens, des organisations économiques et sociales. Elle apporte une contribution active à l'évolution technique, réglementaire et sociale des activités liées à la gestion des déchets. Elle est dans un dialogue constant avec les parties prenantes, la société civile et les médias.

La FNADE est membre de la Fédération Européenne des Activités du Déchet (FEAD).



Chiffres clés 2024

- 8 syndicats
- 11,8 milliards d'euros de chiffres d'affaires
- 1,1 milliard d'euros d'investissements
- 54 669 salariés en France
- 269 entreprises privées

Des expertises spécifiques et complémentaires

Lieux de débats et de concertation, les instances de la FNADE dialoguent et construisent une vision partagée des actions à mener pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux. Les collèges techniques mènent des travaux spécifiques par filière et les commissions transverses s'appuient sur les expertises des collèges. Des groupes de travail dédiés à une thématique peuvent être créés selon les besoins afin de partager les positions et trouver les consensus entre plusieurs collèges ou syndicats.

Commission Affaires européennes : dédiée à l'actualité européenne. Elle se réunit pour définir les positions sur les initiatives réglementaires européennes ou sur les sujets d'intérêt stratégique que la profession souhaite porter au niveau européen.

Commission Relations institutionnelles : dédiée au suivi législatif, réglementaire et fiscal, ainsi qu'à la commande publique. Elle suit les travaux du Parlement ayant un impact sur la filière déchets.

Commission REP : dédiée aux filières REP et à leurs modèles contractuels, leur gouvernance et leurs schémas opérationnels.

Commission Transition écologique et Climat : dédiée à l'évaluation de l'impact environnemental de la gestion des déchets et à sa contribution à la décarbonation de l'industrie et des territoires, à la fiscalité environnementale, et à la traçabilité.

Collège Services à l'usager et Numérique : dédié à la collecte des déchets ménagers et assimilés, au nettoyage, et au développement numérique des outils de prévention, de tri à la source et de traçabilité.

Collège Recyclage : dédié au recyclage et au tri des déchets ménagers et d'activités économiques, au suivi des marchés et des mercuriales des matières premières de recyclage et à leur réincorporation dans l'industrie.

Au sein des territoires

La FNADE est présente dans les régions avec 13 délégations. Chacune des délégations régionales a pour mission de représenter les adhérents au niveau local, et de relayer les informations auprès des entreprises adhérentes du territoire. Elle organise par ailleurs la représentation régionale de la fédération auprès des acteurs locaux.

Le bureau de la FNADE basé à Bruxelles assure la représentation permanente vis-à-vis des institutions européennes : Conseil de l'Union européenne, Commission européenne et Parlement européen et autres associations sectorielles, ONG et parties prenantes actives en matière de politique de gestion des déchets et des ressources, de services à l'environnement et d'économie circulaire.



Collège Valorisation organique : dédié aux travaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la valorisation organique des déchets (collecte, tri, compostage, méthanisation, retour au sol des composts et matières organiques) pour tout type de déchets (déchets ménagers, biodéchets, boues).

Collège Valorisation énergétique : dédié à la valorisation énergétique des déchets par incinération et à la production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération, de bois-déchet.

Collège Stockage : dédié au stockage des déchets non dangereux.

Collège Déchets dangereux : dédié à la collecte et au traitement des déchets dangereux et des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Le pôle Affaires sociales anime les commissions du SNAD, dédiées aux relations sociales, à la formation et à la santé / sécurité. Porteur de la CCNAD (Convention Collective Nationale des Activités du Déchet), il anime le dialogue social de la branche pour faire évoluer les métiers.

Le pôle Communication accompagne les travaux des collèges et commissions : dédié aux relations avec les médias, à la communication digitale, événementielle, aux éditions et à la communication aux adhérents.



Services aux adhérents

La FNADE délivre informations et conseils aux entreprises adhérentes. Elle leur propose différents services afin de les accompagner au mieux dans l'exercice de leurs activités.



Relations sociales

Le SNAD, Syndicat National des Activités du Déchet, est reconnu organisation professionnelle d'employeurs représentative de la branche des activités du Déchet. Il porte la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet (CCNAD). Il anime le dialogue social de la branche, et à ce titre, participe à l'élaboration de la politique sociale en concertation avec les partenaires sociaux dans le cadre de la négociation de la convention collective et de ses avenants. Il définit des orientations et met en œuvre la politique de formation.

Les travaux sont organisés au sein de trois commissions : la commission sociale et la commission formation (paritaires) et la commission santé / sécurité.

Pour ses adhérents, le SNAD informe et conseille les entreprises sur l'actualité conventionnelle, l'interprétation de la convention et des accords collectifs, la réglementation sociale, la formation, la sécurité.



Communication et médias

A travers une présence régulière dans les médias et la participation à des événements importants du secteur, la fédération explique le rôle essentiel des entreprises de la gestion des déchets. Le congrès annuel de la FNADE constitue un temps fort de la profession. Il propose chaque année un réel espace de débats en réunissant des parties prenantes autour d'une thématique environnementale d'actualité. La communication sur le web et les réseaux sociaux informent des actualités de la profession, ainsi que les deux newsletters digitales, dont une est réservée aux adhérents.



Informations et positions

Les commissions et les collèges sont animés à travers des réunions régulières. Réservés aux adhérents, ces moments d'échanges permettent de partager des informations, de confronter des points de vue, d'élaborer des positions, de répondre aux consultations des ministères, agences d'État et parlementaires. Les 8 syndicats réunissent aussi régulièrement leurs membres afin de partager les enjeux particuliers de leur filière. Au total, la FNADE organise plus de 80 réunions par an dédiées aux entreprises adhérentes.



Veille & conseil

Services réservés aux adhérents. Chaque commission, collège ou syndicat bénéficie de l'expertise d'un permanent qui lui est dédié. Cet expert apporte un conseil personnalisé, sur-mesure, des réponses à des questions sur l'actualité de la profession. La fédération assure aussi la veille législative, réglementaire et normative, sociale française et européenne, des activités exercées par les adhérents. Ils bénéficient ainsi d'une information actualisée, spécifique et précise, avec des bulletins de veille qui leur sont adressés régulièrement, quotidiennement en cas de crise.